



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

Compte rendu de la réunion des encadrants
Vendredi 10 mars à 19 h à la Cité des Pyrénées à Pau

Annexe : fiche "Points noirs"

Hervé LATKOWSKI remercie les personnes présentes ainsi que celles qui s'investissent pour l'association, en particulier les encadrants, les personnes qui travaillent sur le programme ainsi que celles qui ont préparé la collation qui clôturera la réunion.

Présentation des nouveaux encadrants

Ceux qui se proposent sont des encadrants qui l'ont déjà été par le passé.

Chef de file :

Jean Claude Crampe
Bernard Madeux

Serre file :

Joëlle David

Rappel des modifications des niveaux

Le règlement intérieur a été modifié en particulier sur les niveaux. Cette modification est à prendre en compte pour le programme 245 et sa saisie sur le nouveau site.

Randonnée pédestre, raquettes et ski de randonnée :

- niveau 1 : dénivelé maximum 300m, distance maximum 12 km
- niveau 2 : dénivelé maximum 500m, distance maximum 15 km
- niveau 3 : dénivelé maximum 800m
- niveau 4 : dénivelé maximum 1 200m
- niveau 5 : dénivelé supérieur à 1 200m.

En hiver, pour les randonnées en raquettes et ski de randonnée, en niveaux 4 et 5, le nombre de participants est limité à 12, encadrant(s) inclus, et les adhérents doivent être munis d'un détecteur de victime d'avalanche (DVA), d'une pelle et d'une sonde. Pour les niveaux inférieurs, le chef de file peut, s'il l'estime nécessaire, exiger ce matériel.

Ce matériel est obligatoire pour toutes les sorties de ski de randonnée quel que soit le niveau.

Une sortie peut être surclassée si elle présente des difficultés qui seront mentionnées (distance, chaos, forte pente, gué, passages aériens, dévers, névés...).

Modification du site

Françoise Daligaux expose les changements dans la procédure de rentrée des sorties et nous précise que celle-ci sera envoyée très rapidement à tous les chefs de file. La procédure de saisie doit être suivie à la lettre. Il faut saisir les sorties directement et ne pas faire de copier/coller. En effet, faire un copier/coller engendre des bug dans le programme.

Activités avec le PnP

Didier DABBADIE ne pouvant être présent, Hervé donne les points que Didier voulait soulever.

Dates des évènements auxquels nous participons :

- journée de la biodiversité à St Lary le 10 juin ;
- séjour d'échange en Ariège du 12 au 14 septembre ;
- festival Image et Nature de Cauterets du 29 septembre au 1 octobre ;
- opération Montagne Propre à Cauterets : date non fixée.

Les chefs de file doivent penser à faire des sorties avec visite accompagnée (ou non) des Maisons du Parc (nouvelles rénovations à Etsaut, Arrens-Marsous, 40^e anniversaire à Luz St Sauveur).

Il faut également penser à proposer des sorties à thème avec garde moniteur du PnP (se rapprocher de Didier pour les modalités).

Fiche "Points noirs"

Une fiche a été élaborée en coordination avec le PnP. Pour un désordre constaté aussi bien dans le PnP en zone cœur qu'en zone d'adhésion, la procédure à suivre est indiquée dans la fiche qui est jointe en annexe et qui est mise en ligne sur le site.

Sorties "Grand Public" avec le PnP

Pas de changement sur l'organisation par rapport à 2022. Nous pouvons reprogrammer les mêmes randonnées.

Sorties "La république des Pyrénées"

Le journal souhaite un nouveau partenariat cette année.

Il faut donc proposer de nouvelles randonnées qui peuvent être à thème. Les chefs de file désirant en proposer dans leur programme doivent se faire connaître très rapidement auprès d'Hervé (**très urgent**) et donner la destination, la date, le responsable et son numéro de téléphone, la dénivelée, la distance et la trace GPX. Il est intéressant de valoriser la sortie en donnant son intérêt (exemple : découverte de la flore, vue à 360°, ...).

En forme à Pau

La mairie de Pau propose l'opération "En forme à Pau". Il s'agit de présenter des animations sportives, de santé ou de bien être accessibles à tous. L'association des APNP y participera sous la coordination de Tina Banos. Les personnes désireuses de participer à cette organisation doivent se rapprocher de Tina.

Grand Raid des Pyrénées (GRP)

Il se déroule du 24 au 27/08/2023.

Les encadrants qui désirent participer à l'organisation peuvent se rapprocher de Didier Ramade qui coordonne la participation des APNP.

Événements cyclistes dans les Pyrénées

Ces événements ont des conséquences sur la circulation dans les vallées et il faut les prendre en compte dans nos programmations.

Tour de France masculin (<https://www.letour.fr/fr> - https://fr.wikipedia.org/wiki/Tour_de_France_2023) :

- mercredi 5 juillet - Pau à Laruns (<https://www.letour.fr/fr/etape-5>)
- jeudi 6 juillet - Tarbes/Aspin/Tourmalet/Cauterets (<https://www.letour.fr/fr/etape-6>)

Tour de France Féminin (<https://www.francebleu.fr/sports/cyclisme/carte-tour-de-france-femmes-2023-decouvrez-le-parcours-complet-de-la-deuxieme-edition-1666796893>) :

- samedi 29 juillet - Lannemezan/Aspin/Tourmalet (<https://www.francebleu.fr/sports/cyclisme/carte-tour-de-france-femmes-2023-decouvrez-la-7e-etape-entre-lanemezan-et-le-col-du-tourmalet-1666863494>)
- dimanche 30 juillet - Pau/Pau (<https://www.francebleu.fr/sports/cyclisme/carte-tour-de-france-femmes-2023-un-contre-la-montre-a-pau-pour-l-arrivee-de-la-deuxieme-edition-1666862876>)

La Vuelta https://as.com/ciclismo/vuelta_espana/vuelta-a-espana-2023-etapas-recorrido-y-perfiles-n/

- vendredi 8 septembre - Col Portalet - Laruns - Aubisque - Soulor - Spandelles – Tourmalet
- samedi 9 septembre - Sauveterre de Béarn - Oloron Ste Marie - Col Hourcère - Ste Engrace - Col Erroymendi

Questions diverses

Nombre de référents dans une sortie

Il n'est pas obligatoire d'avoir deux référents pour une personne à handicap. Sur une sortie ne présentant pas de difficulté, un accord entre le chef de file et la personne suffit pour n'avoir qu'un référent.

Point de rendez-vous à Pau

Il y a un pb de rendez-vous à Pau. De moins en moins d'adhérents souhaitent passer à la place de Verdun (circulation, parking payant en semaine, ...). Il devient urgent de se pencher sur la recherche d'une solution en ne gardant qu'un seul point de rendez-vous.

Randonneurs de Forcalquiers

Cette association cherche des conseils afin d'organiser un séjour cette été dans le Néouvielle. Il est demandé un ou des volontaires pour être en relation avec cette association. En retour, cette association nous aidera pour préparer un séjour dans les Alpes de Haute-Provence.

Frais des bénévoles

Penser à bien marquer la date de la sortie (exemple : reconnaissance de la sortie Plo del Naou du 27 février 2047).

Hervé LATKOWSKI

SIGNALEMENT DE "POINTS NOIRS" AU PNP

Zone cœur et zone d'adhésion si en montagne

Balissage - Signalétique	<ul style="list-style-type: none"> - Les poteaux signalétiques inclinés ou renversés - Les lames directionnelles cassées ou enlevées
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Déchets - Anciens câbles, ferrailles, tôles - Grillages, barbelés, ...
Sentiers	<ul style="list-style-type: none"> - Éboulements, ravinements - Chutes d'arbres, chutes de rochers ou blocs - Passerelles détériorées
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des photos, coordonnées GPS, un descriptif - Envoyer le signalement au Parc via la boîte générique contact@pyrenees-parcnational.fr, elles seront transmises au bon interlocuteur. - Mettre en copie les APNP (contact@apnp.fr) qui transmettra à J.-M. Deladerrière (coordinateur " points noirs"). 	
Faune domestique	<ul style="list-style-type: none"> - Animal blessé ou mort – Si possible, relever l'identification sur la « boucle » d'oreille en notant ou photographiant une des 2 plaques d'identification avec tous les caractères (pas seulement les 4 ou 5 plus gros) car ceux qui suivent le FR correspondent au code de l'éleveur. - Prendre une photo de l'animal, si possible la blessure, et les coordonnées GPS
<p>Contactez un éleveur du secteur, la mairie ou la chambre d'agriculture 05 59 80 70 00 pour le64 et 05 62 34 87 30 pour le 65.</p>	
Faune sauvage	<ul style="list-style-type: none"> - Animal blessé ou malade - Concerne les gros animaux (isards, bouquetins, rapaces, renards) - Zone concernée, photo, trace GPS, description
<p>Entrer en contact avec un agent du Parc (ci-dessous), présent sur ce secteur géographique. Il jugera s'il est nécessaire alors de mobiliser le chargé de mission du Parc qui a en charge la veille sanitaire.</p>	

Secteur Aspe	
Bedous bureaux	05 59 34 70 87
Etsaut Maison LAM Do-Quyen	05 59 34 88 30
Secteur Azun	
Arrens bureaux	05 62 97 02 66 05 62 97 98 26
Arrens Maison IZABE Matthieu	05 62 97 49 49
Secteur Luz Gavarnie	
Luz bureaux	05 62 92 83 61 05 62 92 15 48
Gavarnie Maison BERNAT-SALLES Corinne	05 62 92 42 48

Secteur Aure	
St Lary-Soulan bureaux	05 62 39 40 94
St Lary-Soulan Maison FIASCHI Céline	05 62 39 40 91
Secteur Cauterets	
Cauterets bureaux	05 62 92 62 30
Cauterets Maison SALLABERRY Camille	05 62 92 52 56
Secteur Ossau	
Laruns CLAVERIE ST JEAN Isabelle	05 59 05 41 59